



Association eau bien commun Gard

Pour une gestion
publique des services
liés à l'eau et à
l'assainissement dans
le Gard

Nîmes, le 08/01/2019

Communiqué de presse n°1/2019

SAUR, Véolia SUEZ même combat : tondre les salariés et les usagers !

Pour la gestion de l'eau et de l'assainissement de l'agglomération Nîmes Métropole, l'association eau bien commun Gard a posé comme **nécessaire** l'exigence démocratique que les usagers soient consultés sur le choix entre une régie et une DSP ; non seulement cette exigence, portée par une pétition de plus de 1100 usagers, - une première dans notre Agglomération -, n'a pas été entendue mais encore nous apprenons que Nîmes Métropole a choisi son futur délégataire dans des conditions peu transparentes.

A la clef, un contrat de 200 millions d'euros sur 8 ans dont M. Lachaud va inévitablement s'enorgueillir en vantant une économie de plusieurs millions d'euros. Les trois multinationales de l'eau se sont battues à Nîmes pour gagner ce nouveau contrat... Parfois à coup d'invitations aux élus dans des bodégas le temps d'une Féria...

L'annonce du nouveau délégataire est instructive à plus d'un titre :

La SAUR se « gave grave » bel et bien : en effet on nous annonce que pour un service meilleur il va être possible d'économiser 25 % par an ! Cela valide ce que nous disons depuis des années. La SAUR se « gave grave » avec la complaisance des élus. Simple rappel : dans le document « la vérité sur l'Eau », l'Agglomération indiquait que la SAUR ne gagnait que 0,08 % sur les contrats eau et assainissement. Aujourd'hui sur un contrat plus large, **la même SAUR indique pouvoir gagner de l'argent, améliorer le service et baisser son coût de 25 % ! Cherchez l'erreur !**

Les élus sont incapables de contrôler la délégation de service public. La preuve : ils ne sont pas capables de connaître le nombre de salariés travaillant réellement pour la SAUR sur l'Agglomération de Nîmes. En effet, le nombre, annoncé, de 118 salariés ne tient compte que des salariés travaillant sur le terrain. Or la SAUR n'a jamais voulu donner le détail du nombre de salariés travaillant pour elle dans le siège régional ou national. Au travers des frais de siège ces salariés étaient pourtant facturés aux usagers nîmois 1,2 Millions d'euros par an ! Cette absence de transparence de la part de la direction de la SAUR, avec l'absence de contrôle des élus, permet aujourd'hui aux uns et aux autres de pouvoir licencier sans difficultés.

La SAUR prouve¹ que l'implantation sur le site de l'EERIE ou son Centre de Planification Opérationnel n'avait pas pour objet de fournir un meilleur service aux usagers de l'Agglomération. Il s'agissait simplement de pouvoir pratiquer, comme nous l'avions dénoncé, **un odieux chantage à l'emploi**. Yvan Lachaud qui a tant vanté ces installations, leurs retombés économiques et les créations d'emploi, peu visionnaire, s'est laissé prendre au piège.

Comment faire confiance aujourd'hui à ces élus qui nous ont conduit à cette situation ?

Comment douter que les Véolia, SUEZ, SAUR n'aient qu'un but : faire des bénéfices sur le dos des usagers et des salariés ?

Nous continuerons à combattre la gestion privée du bien commun qu'est l'eau. Seule une régie permettrait enfin d'éviter que les usagers de l'Agglomération soient à nouveau trompés et les salariés licenciés.

¹Midi Libre du 08/01/2019 où le chargé de communication de la SAUR fait du chantage à l'emploi.

■Association "eau bien commun Gard", à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901

Email (provisoire) : eaubiencommungard@collectif-citoyen.fr

Site web : <http://eaubiencommungard.collectif-citoyen.fr/> - Facebook : [fb.me/EauBienPublic](https://www.facebook.com/EauBienPublic)